

<http://www.pierrealainmillet.fr/Le-PRES-et-la-vie-democratique>



Conseil de communauté du 31 Mai 2010

Le PRES et la vie démocratique universitaire

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : mardi 1er juin 2010

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Une intervention discutée avec le groupe et qui fait suite à plusieurs discussions sur les réformes universitaires et le rôle des collectivités locales. Sur la question des pôles de compétitivité, une rencontre avec l'association « Sauvons la Recherche » avait permis un premier échange avec des élus communistes.

Une rencontre plus large avec des représentants du monde universitaire, des syndicats, des acteurs impliqués dans le PRES, les pôles de compétitivité serait utile pour affirmer une position originale du groupe communiste dans la défense de l'université et de la recherche.

Grand Lyon :le 31/05/2010

Dossier Nr 1521 : PRES : avenant à la convention pluriannuelle

Monsieur Le Président, chers collègues,

La délibération qui nous est proposée indique, je cite : « *l'attractivité internationale et l'ouverture à l'économie de l'enseignement supérieur et de la recherche sont des enjeux clés pour l'ambition européenne de l'agglomération* »
....et le plan de mandat se propose de « *renforcer la place de l'université en tant qu'acteur de l'innovation et du développement de la métropole...* »

Une première remarque, certes polémique, mais très actuelle en ces temps de bouleversements économiques, ne faudrait-il pas à l'inverse ouvrir enfin le monde de l'économie à l'exercice du doute et de la dialectique nécessaire à toute connaissance, pour innover enfin dans la rupture avec les dogmes intangibles de la rentabilité et de la concurrence ?

Une deuxième très pragmatique : nous constatons avec les chercheurs, les enseignants chercheurs et les étudiants que l'ouverture de l'enseignement supérieur à l'économie est au contraire centrée sur les objectifs étroits et immédiats de la rentabilité et de ses dogmes, pilotant et pliant ainsi la recherche fondamentale et l'Enseignement Supérieur à ses applications, avec les catastrophes économiques et financières actuelles, et les appauvrissements de la pensée qui l'accompagnent !

Or, Roland Jacquet l'esquissait dans son intervention sur le symposium de la « chimie d'avenir » lors de notre séance précédente, pour gagner en attractivité, en rayonnement, c'est l'ensemble de la chaîne de la recherche qu'il convient de développer, recherche fondamentale comprise. Certes, elle est plus incertaine et plus risquée, elle nécessite des moyens. Le rôle de l'état devrait donc être exemplaire ; or l'inquiétude est réelle face au plan d'austérité et aux orientations données par le gouvernement aux universités et organismes de recherche !

Quelque soit leur volonté, les collectivités territoriales ne pourront se substituer à l'Etat ! Elles devraient même refuser de servir d'alibi à ses désengagements. L'état doit prendre ses responsabilités en faveur de la recherche fondamentale puisque le privé n'y va pas, pire, se défait même de la recherche appliquée et finalisée sur le public !

Si les collectivités territoriales ont un rôle à jouer, ce devrait être de promouvoir l'égalité d'accès à l'enseignement

supérieur, y compris de longues durées, un développement équilibré des diverses disciplines permettant de résister aux désastres de la concurrence, et des différents sites universitaires et pas seulement de quelques projets d'élite !

Un exemple dans les sciences du vivant. L'université de Lyon a de nombreux atouts et une présence sur de nombreux champs de la connaissance en ce domaine. Mais un des aspects les plus fondamentaux souffre, celui de la biologie systémique, interface entre la biologie et les sciences formelles, que d'autres investissent avec force. L'attractivité de l'université de Lyon repose aussi de cet atout ignoré des choix privés que les pôles de compétitivité favorisent, et qui est pourtant jugé trop faible par la communauté scientifique.

La dernière remarque porte sur l'animation du PRES dont les structures actuelles éloignent les enseignants chercheurs et étudiants des lieux de décision, dans un contexte aggravé par le développement des fondations qui prennent le pas sur les Conseils d'administration, lieux de vie démocratique de l'université. Au contraire, nous devrions contribuer à ce que l'ensemble de la communauté scientifiques soit responsabilisée, écoutée et entendue dans l'organisation des institutions universitaires.

Avec ses remarques, le groupe communiste et intervention citoyenne, votera la subvention pour 2010/2011. Pour ma part, et pour marquer le refus de d'une politique gouvernementale de privatisation rapide de l'enseignement supérieur à travers ces nouvelles structures de décisions, je m'abstiendrai.